

## ET VOUS ?

Vous pensez sans doute qu'il est temps **pour nos enfants** et **pour la planète** d'aller vers une **production d'énergie renouvelable, locale, citoyenne et non polluante.**

Vous pensez certainement que **la richesse d'un territoire doit bénéficier en priorité aux citoyens de ce territoire.**

Vous pensez aussi qu'il est temps que **les citoyens prennent en charge, aux côtés des collectivités, l'aménagement des territoires.**

Vous pensez encore que vos économies pourraient être placées sur des **projets rentables et permettant des retombées locales** (dans le domaine de l'énergie, de l'environnement, des circuits courts.)

*Vous vous reconnaissez dans une ou plusieurs de ces réflexions et vous pensez qu'ensemble on est plus fort ...*

**Renseignez-vous !  
Rejoignez-nous !**



Notre site internet est en construction.  
Contact : [collectif.emne@yahoo.fr](mailto:collectif.emne@yahoo.fr)  
siège social- mairie de By 25440  
mars 2013

## LE SAVEZ-VOUS ?

\* Les 8 éoliennes de la côte de MOINI (à la lisière du canton de Quingey et du Val Saint Vitois) pourraient produire la consommation en électricité (hors chauffage) de 18 000 à 20 000 personnes, c'est-à-dire la population de nos 2 cantons réunis !

\* Dans son projet initial, le parc éolien serait financé essentiellement et donc géré par des fonds d'investissement et des capitaux étrangers.



### Question :

**Pourquoi le territoire ne prendrait-il pas ce projet à son compte ?**

\* Une association, issue du groupe Consommation Citoyenne, s'est créée début 2013. Son souhait : envisager comment citoyens, collectivités et entreprises pourraient prendre en charge tout ou partie de ce projet éolien et réunir les fonds nécessaires à son implantation.

La réussite d'un tel projet nécessite l'implication du plus grand nombre, et les recettes engendrées serviraient autant à rémunérer les actionnaires locaux qu'à favoriser plus de sobriété énergétique, le mieux vivre ensemble et le lien social.

**Cette association a besoin de vous !**

